



N° \_\_\_\_\_/PR/ RPPR-CAB

**COMPTE RENDU N°14  
REUNION DU CABINET DU 2 FEVRIER 2022**

L'an deux mil vingt-deux et le deux février à onze heures, le Représentant personnel du Président de la République (RPPR), chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, a présidé une réunion de son cabinet. Etaient présents : :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet ;
- **Eugène ONDZAMBE-NGOYI**, conseiller aux politiques et programmes sociaux ;
- **Félicité Célestine OMPORO ENOUANY**, conseiller à la planification et à la prospective ;
- **Jean-Roger OSSETE**, conseiller aux évaluations physiques ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- **Euloge ITOUA**, conseiller aux évaluations financières.

L'ordre du jour a porté sur les points suivants :

1. Adoption du compte rendu de la réunion du 26 janvier 2022 ;
2. Point de l'exécution des décisions prises lors de la réunion du 26 janvier 2022:
3. Poursuite de l'examen du manuel de suivi-évaluation des plans, programmes et projets ;
4. Adoption de la liste des projets du budget d'investissement 2022 à suivre et à évoluer ;
5. Adoption du programme d'activités 2022 ;
6. Divers.

## **1. Adoption du compte rendu de la réunion du 26 janvier 2022.**

Le RPPR a apporté des amendements de forme et de fond au compte-rendu.

## **2. Point de l'exécution des décisions de la réunion du 26 janvier 2022.**

A l'invitation du RPPR, le directeur du cabinet a présenté le point de l'exécution des décisions de la réunion du 26 janvier 2022.

### **A. Rappel des décisions**

A.1. Précision de l'offre d'installation de l'autocommutateur (l'accès à l'internet, au réseau téléphonique et à la télévision est-il compris dans l'offre ?).

A.2. Mise en place d'un site web au cabinet.

A.3. Mise en place de la cellule de passation des marchés et élaboration du projet de plan de passation des marchés.

A.4. Amendement et poursuite de l'examen du manuel de suivi-évaluation.

A.5. Evaluation du budget de financement des activités 2022 en vue de sa prise en charge à la Présidence de la République.

A.6. Transmission au Président de la République de la liste des plans, programmes et projets en 2022.

### **B. Exécution des décisions**

B.1. Le coût d'installation de l'autocommutateur (3 millions francs CFA) n'intègre pas la connexion à l'internet, à la télévision et au réseau téléphonique. Cette possibilité implique des coûts supplémentaires.

B.2. Des démarches seront entreprises pour obtenir des offres en vue de l'installation du site web.

B.3. Un projet de note de service mettant en place une cellule de passation des marchés au sein de la Task-Force est en cours d'élaboration. Après sa publication, un plan de passation des marchés sera adopté et transmis à l'ARMP.

B.4. Le manuel de suivi-évaluation amendé est soumis à l'examen du cabinet.

B.5. Toutes les activités à exécuter en 2022 doivent être circonscrites et les besoins en matériel évalués, préalablement à l'élaboration du budget.

B.6. La transmission de la liste des plans, programmes et projets au Président de la République sera faite dès l'adoption de ladite liste. Le RPPR a demandé de redoubler d'entrain dans l'exécution des décisions prises, notamment :

- les formalités relatives à la mise en place de la cellule de passation des marchés en vue du lancement des appels d'offres pour l'acquisition du logiciel de suivi-évaluation et d'un site web ;
- l'accélération de l'élaboration du budget de financement du programme des activités 2022 et du plan de passation des marchés;
- l'achèvement de la confection des listes des plans, programmes et projets d'investissement 2022 et des partenaires techniques et financiers à suivre et à évaluer, en vue de leur transmission au Président de la République, au plus tard le lundi 7 février 2022.

### **3. Poursuite de l'examen du manuel de suivi-évaluation des plans, programmes et projets**

Le point IV du manuel a été examiné et corrigé.

Il sera procédé à l'examen de la suite du document à la prochaine réunion.

Le RPPR a demandé que les propositions d'amendements de forme formulés soient remises directement au conseiller aux politiques et programmes sociaux.

### **4. Adoption de la liste des projets du budget d'investissement 2022 à suivre et à élaborer**

La liste des projets du budget d'investissement 2022 à suivre et à évaluer, a été adoptée. Le RPPR a demandé aux conseillers en charge d'en dresser la liste définitive qui devra lui être remise au plus tard vendredi 4 février.

## **5. Adoption du programme d'activités 2022**

Le RPPR a demandé de reformuler l'action prioritaire n°1 et de préciser le contenu de l'activité relative à l'installation du site web.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et en l'absence de sujet à traiter au titre des divers, le RPPR a levé la séance à 14 h 45.

Fait à Brazzaville, le 02 février 2022

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

**Eugène ONDZAMBE-NGOYI**

**Jean-Raymond DIRAT**

